



Contact Presse
Océane MARIEL
++33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

Bruxelles, le 7 Septembre 2020

Tests OGM au point : l'UE n'a plus d'excuse pour contourner sa loi

Une équipe de scientifiques a mis au point un test pour détecter une variété de colza modifiée génétiquement pour résister aux pesticides. Leurs travaux ont été publiés ce matin par la revue "Foods" et devraient permettre aux autorités européennes de faire respecter la loi en vigueur. Depuis des années, la Commission européenne et la plupart des états membres se cachent derrière l'absence de tests pour fermer les yeux sur l'arrivée massive de variétés génétiquement trafiquées avec des techniques telles que CrispR-Cas9.

Pourtant, dans un jugement daté d'Octobre 2018, la Cour de justice de l'Union européenne avait réaffirmé l'interdiction de ces OGM nouvelles générations et en particulier celles rendues résistantes aux herbicides -les VrTH- en les considérant comme les autres variétés génétiquement modifiées, commercialisées depuis le milieu des années 1990.

Pour Benoit BITEAU - député européen, membre de la Commission « Agriculture » :

"Depuis des années, la Commission européenne refuse d'appliquer sa législation aux nouvelles variétés d'OGM, semées illégalement par des centaines de milliers d'agriculteurs en Europe, considérant qu'il est impossible de les distinguer des variétés naturelles. La mise en place d'un test permettant de repérer une variété de soja développée par la société américaine CIBUS est une étape décisive. Les chercheurs montrent que la détection de ces nouvelles variétés est tout à fait possible. Il suffisait de s'en donner les moyens. Je déplore que depuis des années ni l'Europe ni le gouvernement français n'aient investi un seul euro pour développer des tests efficaces et protéger l'environnement et les consommateurs.

La Présidente de la Commission européenne, Madame Ursula Von der Leyen doit comprendre que les citoyens et les consommateurs européens ne veulent toujours pas d'OGM, nouveaux comme anciens, dans leurs assiettes ; n'en déplaie aux entreprises de l'agro-industrie. Les importations de colza, très majoritairement OGM, en provenance des pays tiers et en particulier des Etats-Unis et du Brésil doivent être stoppées et interdites en Europe.

La Commissaire chargée de la santé et de la protection des consommateurs, Stella Kyriakides doit demander à l'Agence Européenne de Sécurité Alimentaire (EFSA) de faire son travail et de tester toutes les variétés OGM, quelle que soit les techniques utilisées pour les développées. En attendant, il est de sa responsabilité de faire appliquer le principe de précaution et d'interdire en Europe toutes les variétés suspectées d'être génétiquement modifiées, qu'elles soient destinées à nourrir des hommes ou des animaux."

Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085
oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

europeecologie.eu
 [@euroecolos](https://twitter.com/euroecolos)